

ICT Update

un bulletin d'alerte pour l'agriculture ACP

<http://ictupdate.cta.int>

Environnement et chaînes d'approvisionnement des fleurs coupées : de la ferme **kenyane** au fleuriste européen

Vanuatu passe d'une traçabilité sur papier à un marquage RFID pour la sécurité alimentaire

Ouvriers viticoles **sud-africains** et logiciel de Tesco pour le traçage des normes de travail

Traçabilité De la ferme à la fourchette

- 2** Éditorial : De la ferme à la fourchette
- 3** Carte blanche : L'avenir de la sécurité alimentaire : une traçabilité alimentaire personnalisée et des tomates tatouées au laser ?
Par Lynn Frewer

Dossier

- 4** Exploitation du vin, mais pas des ouvriers
Par Pete Lewis

Articles

- 7** Franchir le pas : du papier-crayon au marquage RFID du bœuf bio
Par Janette James
- 8** Piments, ports et traçage des insectes et animaux nuisibles
Par Dionne Clarke-Harris
- 10** Mains vertes et pratiques écolos
Par Anja Kodde

Techtip

- 11** Boîte à outils PIP et logiciel de traçabilité

Questions-réponses

- 12** Sensibiliser les ACP à la traçabilité via Internet - par Nadine Zakhia, coordinatrice d'ALCUEFOOD

Editorial

De la ferme à la fourchette

Depuis quelques années, les produits agricoles qui débarquent dans les ports de l'Union européenne, des Etats-Unis, de l'Australie, du Japon et d'autres régions du Nord sont soumis à de nouvelles exigences de traçabilité très strictes. La « traçabilité », c'est la capacité à décrire le cheminement d'un produit tout au long de la chaîne d'approvisionnement, du producteur au consommateur en passant par l'exportateur, le conditionneur, le distributeur, le revendeur, etc.

Des exigences aussi strictes sont coûteuses pour les agriculteurs ACP, qui ont le choix entre ne rien faire et donc renoncer aux marchés du Nord, ou essayer de s'adapter. D'autres publications de CTA, *Spore* (http://spore.cta.int/spore113/spore113_links.asp) et *Agritrade* (http://agritrade.cta.int/food_safety/executive_brief.htm) se sont déjà penchées sur la question de la traçabilité sous un angle politique, mais jamais encore nous n'avions envisagé cette question sous l'angle des démarches pratiques que les agriculteurs ACP peuvent entreprendre pour répondre à ces exigences.

Ce numéro d'*ICT Update*, qui s'allonge et change de maquette, vous propose un tour d'horizon du monde de la traçabilité, histoire de voir comment

au point un système de traçabilité de l'incidence de la cécidomyie pour permettre à l'industrie naissante du piment de conserver son accès au marché américain.

Par delà la sécurité alimentaire, les systèmes de traçabilité servent également à consigner les divers attributs des produits agricoles à différents stades de la chaîne d'approvisionnement. L'extension de la consommation éthique, par exemple oblige les distributeurs à fournir de plus en plus d'informations sur les conditions de travail et le respect des normes environnementales à chaque étape.

Notre article principal est consacré à un outil Internet de gestion des données qui répertorie les conditions de travail des ouvriers viticoles sud-africains. Nous vous proposons aussi un article sur une application Internet que les horticulteurs kenyans utilisent en conjonction avec un outil d'aide à la prise de décision pour vérifier le respect des normes environnementales, de l'exploitation horticole jusqu'au fleuriste.

D'autres systèmes du même genre apparaissent dans la chaîne d'approvisionnement pour garantir la séparation entre les produits OGM et non OGM, étiqueter la présence

Des exigences de traçabilité aussi strictes sont coûteuses pour les agriculteurs ACP

les TIC peuvent venir au secours des agriculteurs ACP. Nous verrons en particulier les applications Internet et les technologies SIG, GPS et RFID expérimentées par les agriculteurs des PVD pour continuer d'écouler leurs produits dans le Nord. Grâce à ces technologies, les vérificateurs, les supermarchés et, au final, les consommateurs peuvent désormais suivre à la trace la sécurité alimentaire de leurs produits, « de la ferme à la fourchette ».

La directrice d'un abattoir de viande de bœuf bio à Vanuatu nous expliquera comment sa petite île se retrouve à l'avant-garde des efforts d'introduction des marqueurs de traçabilité RFID dans le Pacifique. Vous apprendrez ensuite que des agriculteurs jamaïcains et des spécialistes de la lutte intégrée ont mis

d'ingrédients allergéniques ou éviter le frelatage des produits.

Voyez dans la rubrique Questions-Réponses l'interview d'une représentante d'ALCUEFOOD, un projet commun de l'UE, des Caraïbes et de l'Amérique latine, qui est en train de développer une plate-forme Internet innovante destinée à sensibiliser les principaux intervenants de la région aux exigences de l'UE et de ses consommateurs en matière de traçabilité.

ICT Update souhaite contribuer à un approfondissement du débat autour de la traçabilité en Europe et dans les pays ACP. Nous espérons que vous apprécierez cette exploration d'un sujet labyrinthique aux facettes multiples et, bien entendu, le nouvel habillage de notre magazine. ■

ICT Update

ICT Update numéro 32, juillet 2006. ICT Update et un magazine multimédia disponible à la fois sur Internet (<http://ictupdate.cta.int>), en version papier et sous forme d'une newsletter diffusée par courriel. Le prochain numéro paraîtra en septembre.

CTA Centre technique de coopération agricole et rurale (ACP-EU) Postbus 380, 6700 AJ Wageningen, Pays-Bas. (www.cta.int)

Production et gestion du contenu Web : Contactivity bv, Stationsweg 28, 2312 AV Leiden, Pays-Bas. (www.contactivity.com)

Coordination rédactionnelle : Rutger Engelhard / Recherche et rédaction : Leigh Phillips / Rédaction : Valerie Jones / Conception de magazine : Frissewind (www.frissewind.nl) / Réalisation graphique : Judith de Kleuver / Traduction: Patrice Deladrier / Rédactrice photographique: Judith Jansen / Couverture: Fred Hoogervorst/Hollandse Hoogte / Conseillers scientifiques : Peter Balantyne, Kevin Painting

Copyright: ©2006 CTA, Wageningen, Pays-Bas

<http://ictupdate.cta.int>



Lynn Frewer (Lynn.Frewer@wur.nl) est professeur en sécurité alimentaire et en comportement des consommateurs à l'Université de Wageningen. Elle participe à TRACE, un projet financé par l'UE qui vise à protéger la santé des citoyens européens par une meilleure traçabilité des produits alimentaires. Pour plus d'informations, voyez www.trace.eu.org.

Les agriculteurs ACP pourraient donc perdre leurs clients industriels si ceux-ci découvraient que leurs fournitures contiennent des ingrédients qui n'ont pas été tracés conformément aux directives de l'UE (et ce, même si aucun règlement local ne le prévoit).

Ces impératifs devraient inciter les agriculteurs ACP à utiliser les TIC pour garantir la traçabilité de leurs produits : le fait d'avoir un système de traçabilité adéquat et acceptable constitue en effet un avantage compétitif certain.

A contrario, certains diront que ces impératifs de traçabilité masquent une forme de réglementation supplémentaire pour les agriculteurs ACP, voire

qui s'intéresse aux produits issus du commerce équitable et ne contiennent pas d'arachide, pourrait insérer dans un terminal une carte à puce reprenant ses « préférences » personnelles en matière de traçabilité, puis scanner chaque produit. Le terminal lui renverrait alors des informations sur les conditions de travail des ouvriers tout au long de la chaîne d'approvisionnement et sur les risques de contamination par l'arachide. Tel autre consommateur, qui ne souhaiterait pas acheter de produits contenant des OGM, aurait ce profil sur sa carte à puce. Les diverses formes de traçage des attributs d'un produit – sécurité alimentaire, impact environne-

L'avenir de la sécurité alimentaire

Une traçabilité alimentaire personnalisée et des tomates tatouées au laser ?

Vers la fin des années '90, de nombreuses alertes ont érodé la confiance du public dans la sécurité alimentaire au point d'amener l'Union européenne à adopter en 2002 une législation qui a rendu obligatoire le traçage depuis la ferme de tous les produits agricoles entrant dans l'UE à compter de janvier 2005. Ces règles de traçabilité des aliments sont censées redonner confiance au consommateur européen qui sait que les denrées peuvent être rapidement retirées du commerce en cas de doute ou de problème.

Les consommateurs exigent en outre que l'étiquetage mentionne les ingrédients allergéniques et les organismes génétiquement modifiés (OGM), ce qui suppose également des systèmes de traçabilité performants.

Notre recherche nous a montré que les consommateurs comptent sur la présence de systèmes de traçabilité, sans avoir à en connaître les modalités sous-jacentes. Ils veulent que leur alimentation soit sûre, et qu'en cas de problème, des mesures soient prises immédiatement.

De nombreuses autorités nationales se demandent encore comment harmoniser les règlements entre les différents pays. La coexistence de divers règlements régionaux de traçabilité peut entraver les échanges internationaux, aussi une harmonisation interrégionale est-elle essentielle.

une façon de leur interdire l'accès au marché communautaire. Les consommateurs du monde développé n'y voient cependant qu'une réaction normale des gouvernements face à leur demande de renforcement de la sécurité alimentaire. Les besoins des agriculteurs des PVD, et c'est là toute la cruauté de l'équation, n'entrent malheureusement pas dans les considérations des consommateurs du monde développé face aux risques sanitaires.

Notre recherche s'est attachée à mesurer le niveau d'acceptation de différentes approches TIC par les consommateurs. Ce que nous avons découvert à propos des consommateurs européens – et qui vaut pour la plupart des pays – c'est qu'ils n'apprécient guère une traçabilité visible sur le produit. Le tatouage des tomates au laser, par exemple, les révolte et a donc peu de chances de se développer.

On se dirige probablement vers une technologie adaptée aux préférences individuelles des consommateurs en matière de traçabilité. Nous sommes persuadés que l'on trouvera très bientôt dans les supermarchés des appareils capables de fournir au consommateur des informations de traçabilité instantanées et personnalisées.

Ces informations personnalisées pourraient être fournies par divers moyens : cartes à puce, scanners à main ou terminaux informatiques sur le point de vente. Tel consommateur,

mental, présence d'ingrédients allergéniques ou d'OGM, conditions de travail éthiques, etc. – pourraient ainsi être croisées et restituées directement au consommateur. Cette technologie aura des conséquences directes pour tous les intervenants de la chaîne d'approvisionnement, y compris les agriculteurs ACP, car ils devront disposer de systèmes compatibles avec celui du magasin.

L'avenir de la traçabilité passe donc par une technologie de plus en plus complexe qui aura forcément des répercussions grandissantes pour les agriculteurs ACP. ■



STJUN RADERMAKER/HH

Diverses technologies d'information concourent à une meilleure traçabilité des aliments, « de la ferme à la fourchette ». Cela vaut aussi pour les normes de travail dans la chaîne d'approvisionnement, avec une traçabilité des conditions de travail de ceux qui cultivent, cueillent, fabriquent et emballent les produits agricoles.

Rien ne fait plus peur aux supermarchés que les gros titres parlant de mauvaises conditions de travail dans leur chaîne d'approvisionnement. Le discours accablant d'une ONG ou d'une campagne peut avoir un effet désastreux sur leur image de marque et, au final, sur leurs parts de marché.

Au printemps 2006, l'agence de développement international ActionAid et l'ONG sud-africaine Women on Farms ont publié un rapport vilipendant les conditions de travail

des conditions de travail dans les exploitations arboricoles sud-africaines en général, et dans les vignobles en particulier. Le supermarché a exigé que tous ses fournisseurs subissent régulièrement et à leurs frais des audits sociaux externes et qu'ils consignent les résultats de ces audits dans une application Internet développée par Tesco et d'autres magasins alimentaires britanniques.

Sedex et les audits sociaux

Les ONG et les syndicats ont insisté pour que ces audits sociaux (qui vérifient l'application de normes de travail reconnues au plan international), dans l'hypothèse où ils seraient introduits dans la chaîne d'approvisionnement sud-africaine, soient menés par la Wieta (Wine and Agricultural Ethical Trade Association),

Exploitation du vin, mais pas des ouvriers

Les viticulteurs sud-africains utilisent un système de gestion des données en ligne développé par le supermarché britannique Tesco. Introduit pour répondre aux exigences d'un nombre croissant de consommateurs éthiques, ce système permet d'améliorer l'existence de milliers d'ouvriers agricoles sud-africains.

dans les exploitations arboricoles de la province du Cap occidental auprès desquelles se fournissaient les supermarchés Tesco.

Les ONG reprochaient à Tesco et à d'autres distributeurs de mener une guerre des prix qui étranglait les cultivateurs locaux, obligeant ceux-ci à verser des salaires de misère à leurs ouvriers et à remplacer la main-d'œuvre permanente par des ouvriers saisonniers ou sous contrat (en majorité des femmes) moins bien payés.

Outre les salaires inférieurs au SMIC, le rapport d'ActionAid faisait état de pulvérisations de pesticides tandis que les femmes travaillaient dans les vergers, d'insécurité alimentaire et de conditions de logement abominables, certains travailleurs occasionnels vivant dans des cabanes en carton.

L'émoi provoqué par ce rapport a conduit Tesco à améliorer le traçage

aux frais de Tesco et non des fournisseurs.

Tesco a donc pris contact avec nous (la Wieta) pour voir si nous pouvions répondre à leurs normes d'audit. Tesco est membre de l'ETI, depuis que cette initiative britannique de commerce éthique a vu le jour en 1998. De son côté, la Wieta est un organisme d'audit social sud-africain, volontaire et sans but lucratif qui promeut le Baseline Code de l'ETI relatif aux conditions de travail minimales dans le secteur vinicole et dans l'industrie des fruits et des fleurs coupées. On retrouve au sein de la Wieta des représentants de principales parties prenantes du secteur : ONG, syndicats, exploitants, distributeurs et pouvoirs publics. Toute organisation de la chaîne d'approvisionnement agricole peut devenir membre de la Wieta moyennant une cotisation symbolique. Tesco a fait faire

un même exercice d'audit social par la Wieta et ses propres services pour vérifier que nos méthodes étaient suffisamment solides et indépendantes.

Avec d'autres supermarchés britanniques, Tesco a fourni en 2004 le capital de démarrage d'un outil de gestion des données sur Internet. Baptisé Sedex (Social and Economic Development Exchange), cet outil permet aux distributeurs de vérifier l'éthique des pratiques suivies par tous les intervenants de la chaîne d'approvisionnement. En mars 2006, l'organisation Sedex – l'association sans but lucratif créée pour gérer et promouvoir le logiciel du même nom – a donné son feu vert à l'incorporation de la Wieta comme organisme d'audit social de son système.

Les viticulteurs membres de la Wieta acquittent un droit d'inscription au Sedex. Tesco exige ensuite des



FRIEDRICH STARK/LINEAR

viticulteurs qu'ils évaluent eux-mêmes leur conformité au code de l'ETI. La Wieta mesure le niveau de conformité du producteur et du viticulteur par rapport à son propre code, qui s'apparente à celui de l'ETI mais a été adapté par les intervenants locaux à la conjoncture et à la législation du travail sud-africaines. Les viticulteurs téléchargent leur évaluation sur le système en ligne de Sedex grâce à un nom d'utilisateur et un mot de passe.

La Wieta rend ensuite visite à chaque viticulteur pour effectuer son audit, sous la forme d'une réunion d'information avec les représentants des travailleurs et la direction. Nous sélectionnons toujours les membres de notre équipe de sorte à correspondre au profil racial, sexuel et linguistique de la main-d'œuvre et à pouvoir interviewer les travailleurs dans leur propre langue (afrikaans, isiXhosa ou sesotho).

Nous interviewons chacun des membres de la direction séparément et vérifions les contrats de travail et autres documents. Nous procédons également à une inspection visuelle et faisons un tour du propriétaire pour aborder les questions de sécurité et d'hygiène. À la fin de la journée, nous organisons une deuxième rencontre avec la direction et les représentants des travailleurs où nous leur livrons nos premières constatations de conformité ou non avec le code de l'ETI. Nous animons le débat entre les ouvriers et la direction pour voir s'ils

reconnaissent la justesse de nos propos et si un consensus se dégage autour des principaux domaines de non-conformité.

Les problèmes de non-conformité repérés sont consignés dans un rapport écrit que nous envoyons aussi bien à la direction qu'aux ouvriers. Toutes les parties doivent examiner ce rapport. Il appartient alors aux viticulteurs d'élaborer un plan pour remédier à ces problèmes. Par la suite – à supposer que nous considérons que ce plan peut résoudre les problèmes – nous demandons à vérifier les mesures prises. Cela peut se faire par l'envoi de photographies, de documents, de lettres ou de tout autre pièce justificative.

Le viticulteur signale ensuite au Sedex que l'audit est achevé. Après quoi, nous téléchargeons les résultats de l'audit sur le site du Sedex et le viticulteur, le plan d'amélioration correspondant ; il dispose d'un certain temps (variable) pour remédier aux problèmes de non-conformité.

Le système Sedex signale automatiquement à la Wieta qu'il a reçu le plan d'amélioration du viticulteur et nous demande de vérifier si les mesures prévues ont bel et bien été prises.

Après avoir vérifié que tous les problèmes de non-conformité ont été réglés, nous soumettons l'ensemble des documents à un comité multilatéral de la Wieta, qui décide ou non d'accréditer l'exploitation. Le comité d'accréditation ignore toujours de quelle exploitation

il s'agit. Le dossier d'audit est anonyme. L'accréditation délivrée par la Wieta reste valable trois ans.

La direction de l'exploitation envoie au Sedex les fichiers PDF confirmant que les changements ont été apportés. La Wieta intervient à ce niveau, notamment pour aider les viticulteurs qui maîtrisent mal Internet ou l'informatique et veiller à ce que les documents d'audit soient convenablement téléchargés. La totalité du dossier d'audit et de vérification de même que de l'accréditation du viticulteur par la Wieta figurent alors sur le site du Sedex. Moyennant l'autorisation du viticulteur, Tesco ou tout autre acheteur ou distributeur international peut dès lors accéder à ce dossier d'information. La progression de chaque membre

Sedex, ou la traçabilité à tous les stades des normes de travail éthiques

1. Le producteur / fabricant / cultivateur (PFC) inscrit au Sedex
2. Le PFC évalue lui-même sa conformité au code éthique
3. Le PFC envoie les résultats de son auto-évaluation au Sedex
4. Le PFC désigne une instance indépendante agréée par le Sedex pour effectuer un audit
5. L'organisme tiers (Wieta) effectue l'audit et prévient le Sedex
6. Wieta télécharge les résultats de l'audit
7. Le PFC envoie son plan d'action au Sedex
8. Wieta envoie sur le site du Sedex les documents de vérification du PFC
9. Les acheteurs ont l'accès aux données d'audit social du site Sedex

Ressources Internet

Sedex
<http://www.sedex.org.uk>

Wines & Vines

→ Fournisseur des logiciels de viticulture et programmes y afférents, y compris les systèmes de traçabilité, les systèmes Internet de contrôle des établissements vinicoles et les logiciels d'aide à la décision.
www.winesandvines.com

Application de traçabilité Trace One

→ Concepteur français d'applications de gestion des informations de traçabilité utilisant la technologie Microsoft. Parmi ses clients figurent Carrefour, Auchan et Casino.
www.traceone.net

E- FRUITRACE

→ Projet européen qui propose une solution Internet pour le traçage de la filière fructicole dans toute l'Europe, en regroupant les plates-formes de traçabilité des fruits des différents pays.
www.efruitrace.com

OLIV-TRACK, Traçabilité de l'origine et de l'authenticité de l'huile d'olive

→ Projet de la Commission européenne sur la traçabilité de l'origine et de l'authenticité de l'huile d'olive. Tests médicolegaux sur les huiles d'olive afin de repérer et de contrecarrer les huiles frelatées.
www.dsa.unipr.it/foodhealth/oliv-track/info.html

Projet Co-Extra

→ Chaînes d'approvisionnement d'articles avec ou sans OGM : leur CO-EXistence et leur programme de TRAçabilité. Projet de quatre ans financé par la Commission européenne afin de développer des systèmes d'aide à la décision qui tracent la présence d'OGM dans la chaîne alimentaire.
www.coextra.org/

PETER - Promoting European Traceability Excellence & Research

→ Nouveau projet coupole qui doit consolider la recherche et l'expertise accumulée par les huit programmes de traçabilité de l'UE afin de diffuser ce savoir aux PVD. Ce projet comporte un réseau interne de coordinateurs de TRACE, Co-Extra, SEAFOODPlus, GTIS CAP, GeoTraceAgri, DNA-Track, Oliv-TRACK, ALCUEFOOD et FoodTrace.
www.teleparc.net/newsnext.php?newsid=20

candidat à l'accréditation de la Wieta est également renseignée sur le site de l'association.

Les données reprises sur le site du Sedex revêtent une importance vitale pour Tesco et d'autres distributeurs. Ils peuvent ainsi aviser leurs clients du respect, à 78% par exemple, des normes de santé au travail ou encore des règlements de sécurité du code ETI sur l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement.

Inquiétudes

Le système inquiète tout de même la Wieta. Le téléchargement de l'ensemble du dossier d'audit vers le site du Sedex pose problème dans certaines exploitations qui n'ont pas l'infrastructure informatique nécessaire. La Wieta a conclu un accord temporaire

productive. Plus l'instance d'audit est rigoureuse, plus cette rigueur détermine le niveau de non-conformité en début de dossier. Les viticulteurs savent que l'audit effectué par la Wieta est très strict et qu'il aura de grosses répercussions sur leurs activités. Un menu déroulant du site Internet de Sedex leur offre néanmoins le choix parmi divers organismes d'audit social. Au lieu de la Wieta, ils peuvent donc opter pour une société d'audit commerciale qui leur fera une évaluation « vite faite, mal faite », sans tenir compte des problèmes de non-conformité, de sorte à leur donner une bonne image auprès des acheteurs potentiels qui consultent le site Sedex.

Depuis sa création, la Wieta a inspecté 65 vignobles et d'autres s'inscrivent chaque jour, mais il y a



Ouvrier viticole payé à la fois en argent et en vin sur un lotissement près de Paarl.

avec le Sedex et un autre distributeur britannique, Marks and Spencer, en vertu duquel ceux-ci acceptent une saisie hors ligne des données dans certaines exploitations. Tous les nouveaux membres du Sedex et de la Wieta sont néanmoins tenus de saisir leurs données d'audit en ligne. Le Sedex envisage la mise au point d'un système de gestion des données hors ligne pour les pays où l'infrastructure informatique est peu développée.

Tesco considère la Wieta comme un organisme d'audit multilatéral au sein du Sedex, mais il reconnaît aussi les audits effectués par des sociétés commerciales. Tesco a défini à l'égard des sociétés d'audit des critères d'exigence qui ne nous paraissent pas totalement transparents.

Bien que le Sedex ait vocation à améliorer les normes d'audit social, son action pourrait s'avérer contre-

plus de 4500 vignobles en Afrique du Sud. Nous n'avons vérifié que le sommet de l'iceberg. La plupart des viticulteurs ont une activité économiquement marginale et l'idée d'un audit social les répugne. Ils n'en veulent pas.

La consommation éthique les oblige à améliorer leurs normes de travail et à recenser ces améliorations. La violation de ces normes fait partie du quotidien. Il est honteux que sur tant d'exploitations nous trouvions encore des conditions de travail déplorables, oppressives qui sont les mêmes, sinon pires, que celles qui existaient avant l'avènement de la démocratie en Afrique du Sud. ■

Pete Lewis

(pete@wieta.org.za) est coordinateur des audits à la Wieta. Pour plus d'informations voyez www.wieta.org.za

Franchir le pas

du papier-crayon au marquage RFID du bœuf bio

L'île de Vanuatu devrait être le deuxième pays au monde à utiliser le NLIS (National Livestock Identification System), un système australien de traçage du bétail qui répond aux exigences de traçabilité de l'UE.

Vanuatu Abattoirs Limited (VAL Pacific) est un petit abattoir qui dessert les bouchers de Port Vila, capitale de la République de Vanuatu. Cette entreprise exporte également de la viande bovine réfrigérée et congelée vers tous les pays du Pacifique et voudrait élargir ses exportations à l'Europe.

Depuis trois ans, VAL utilise le système de gestion des emballages de la société néo-zélandaise Triton Commercial Systems, avec lequel il imprime les étiquettes code barre des produits destinés à l'exportation. Ce système assure également un suivi de l'inventaire. Au mois de mars de cette année, VAL a acquis le nouveau système informatisé de classement par poids de cette même société, qui enregistre les poids de l'animal vivant et apprête que les éleveurs locaux lui fournissent en vue des livraisons à l'exportation ou aux bouchers indigènes. Au moment du chargement, les employés de VAL utilisent des scanners à main pour une facturation précise de la viande exportée. Auparavant, les cartons étaient marqués manuellement au pochoir et leur poids était consigné et comparé manuellement avant le transbordement dans un conteneur scellé. Difficile d'être précis avec un système aussi archaïque. Aujourd'hui, grâce aux scanners à main, les produits à l'exportation sont facturés de manière beaucoup plus précise et le système permet d'avoir une vision complète de l'inventaire à tout moment. Tous les conditionnements utilisés par VAL, y compris les cartons, les emballages sous vide et les étiquettes d'identification des produits, affichent le label « bio » du produit.

VAL espère en outre intégrer le NLIS australien à son nouveau système de classement par poids, sous la forme d'un module couplé à un lecteur spécial, de sorte que son unité de transformation de la viande dispose d'un système informatisé de traçabilité par marqueur RFID (radio-fréquence identification). Un marqueur RFID est un minuscule dispositif équipé d'une puce informatique et d'une antenne. Une fois placé sur un produit ou un

animal, il reçoit et réagit aux demandes qui lui sont transmises sous la forme d'ondes radio par un émetteur-récepteur RFID. Il peut ainsi fournir des données sur l'identité et l'origine de ce qu'il désigne.

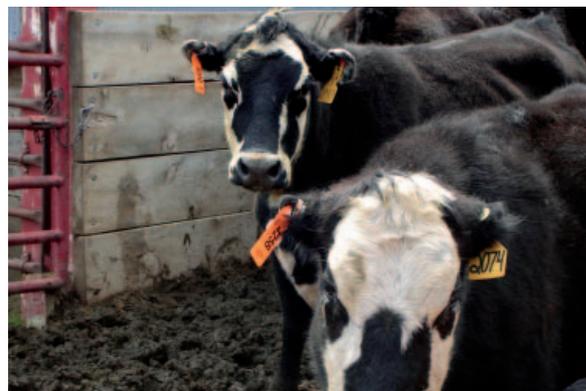
NLIS et RFID

Le NLIS est un système d'identification australien qui permet de tracer l'animal de la naissance à son abattage. VAL a choisi ce système parce qu'il répond aux exigences européennes en matière de traçabilité et qu'il veut précisément pénétrer ce marché. Avec ce module, VAL espère faire d'une pierre deux coups en s'ouvrant à la fois les marchés européen et australien.

Pour tracer le bétail, le NLIS utilise des marqueurs RFID lisibles avec un terminal. Il peut s'agir de plaquettes d'oreille ou d'un bol alimentaire électronique (qui se loge dans le bonnet de la vache). Le NLIS offre l'avantage de ne devoir marquer le bétail qu'une seule fois dans sa vie.

Les marqueurs sont lus par des équipements électroniques tout au long du parcours de l'animal. Une fois lu, le code d'identification du propriétaire (PIC) est enregistré, associé au marqueur NLIS et stocké dans une base de donnée NLIS sécurisée et centralisée. On peut ainsi suivre les pérégrinations de l'animal et savoir quels autres animaux il a rencontrés. Cet historique électronique stocké dans une base centrale permet en quelques secondes de retracer l'itinéraire de chaque animal et de ses produits, de la ferme à l'assiette.

L'incorporation du module NLIS dans le système Triton n'est actuellement qu'à l'état de projet. Pour l'instant, la traçabilité dépend toujours du système manuel et des informations soigneusement consignées par les éleveurs fournisseurs. Le système manuel restera viable quelque temps encore vu le petit nombre d'animaux transformés pour l'exportation (environ 1800 têtes par an). Mais les éleveurs de Vanuatu sont en train d'augmenter leur cheptel car leur bœuf biologique a acquis une réputation internationale vu les conditions d'élevage et tropicales de l'île.



JACOB S. GLOVER

Pour VAL, la traçabilité s'est faite jusqu'ici de façon manuelle mais avec l'augmentation des exportations de viande bovine de Vanuatu, les éleveurs n'ont d'autre choix que d'introduire des systèmes plus sophistiqués. ■

Janette James
(valpac@vanuatu.com.vu) est directrice générale de Vanuatu Abattoirs Limited.

Triton
www.tritoncomsys.com

Ressources internet

National Livestock Identification System (NLIS)

Descriptif de la politique du NLIS australien : procédures opérationnelles, exemptions autorisées, codes d'identification et liens vers la législation www.agric.nsw.gov.au/reader/nlis

Practical Action – système d'identification et de traçage RFID, GPS et SIG du bétail, Kenya

→ Practical Action (autrefois Intermediate Technology Development Group) introduit un système d'identification et de traçage du bétail utilisant les technologies RFID, GPS et SIG dans le district de Mandera, inspiré d'un système analogue développé au Botswana.
www.itdg.org/docs/region_east_africa/peace_bulletin_5.pdf



Piments, ports et traçage des insectes et animaux nuisibles

Vu l'essor du marché du piment, la Jamaïque a développé un système dernier cri de traçabilité de l'incidence des insectes et animaux nuisibles pour que la cécidomyie ne lui ferme plus les portes du marché nord-américain.

La Jamaïque ne disposait d'une industrie du piment florissante que depuis quelques années lorsqu'elle a vu ses exportations vers son principal client, les Etats-Unis, s'effondrer après qu'un insecte nuisible ait été détecté sur les tiges de la plante. Au sommet de leur gloire, les piments faisaient rentrer quelque 250 millions de dollars dans les caisses des pays caraïbes et fournissaient du travail à 50 000 personnes – dont 3 000 rien qu'en Jamaïque. Mais entre 1997 et 2001, les exportations de piments de la Jamaïque vers les USA ont chuté de 800 à 300 tonnes.

Les piments ne régaler pas que les consommateurs nord-américains et les clients à la recherche d'une restauration de plus en plus épicée : ils font aussi le bonheur de nombreux insectes.

Bien que le plus pernicieux d'entre eux, la cécidomyie, ne s'attaque qu'aux tiges de la plante et non au fruit, les autorités américaines ne voulaient pas le voir débarquer sur leurs côtes. Pour réduire les apparitions de cécidomyie,

les agriculteurs ont donc multiplié les applications de pesticides, ce qui n'a rien arrangé car les consommateurs américains ne supportent aucun résidu de pesticides dans leurs aliments.

Les exportations vers les USA se sont alors effondrées, les supermarchés et les organismes de contrôle exigeant des garanties officielles quant à la qualité des aliments et la traçabilité de l'incidence des insectes et animaux nuisibles.

Une Task Force « piment » à la rescousse

Face à cette situation, la Jamaïque a constitué une Task Force « piment » afin de surveiller l'incidence de la

Management Collaborative Research Support Program), du CARDI (Caribbean Agricultural Research and Development Institute) et de la RADA (Rural Agricultural Development Authority), a élaboré un plan d'action dont les principaux axes sont : la surveillance des sites, des inspections dans les entreprises de conditionnement, un recours minimal aux pesticides, la formation des agriculteurs et une meilleure gestion de l'après-récolte. Pour appliquer ce plan, l'IPM CRSP a mis au point un système de traçabilité informatisé qui s'appuie sur un SIG, la technologie du GPS et un réseau de surveillance par Internet des 17 districts du pays.

Les piments ne régaler pas que les consommateurs américains : ils font aussi le bonheur d'insectes

cécidomyie sur son territoire. Cette Task Force, qui se compose essentiellement de l'IPM CRSP (Integrated Pest

L'élaboration de ce système de traçabilité en ligne a été soutenue par le Fonds européen de développement

au travers du COLEACP/Pesticide Initiative Project (PIP).

Ce plan prévoyait la mise en place du JTS (Jamaica Traceability System), un réseau de contrôle et de surveillance qui doit permettre d'intercepter les insectes et animaux nuisibles dans les deux ports de l'île. Les noms des exploitants / exportateurs sont consignés dans le JTS, pour qu'en cas de détection d'insectes, on puisse remonter jusqu'à l'exploitation d'origine et y prendre les mesures nécessaires.

La première étape a consisté à dresser la carte des exploitations jamaïcaines de piment grâce au GPS et à leur assigner un code unique. Les exportateurs sont tenus d'indiquer sur chaque boîte le code de l'exploitation d'origine des piments.

Avec ce système, la Task Force peut recueillir et enregistrer des informations sur tous les intervenants de la filière. Les exploitants doivent enregistrer leur nom, celui de leur paroisse, de leur zone d'extension et du district agricole ainsi que leurs coordonnées. Les exportateurs fournissent leur nom et adresse, de même que des informations concernant la fraîcheur du produit, les insectes et animaux nuisibles interceptés et la destination finale de l'exportation.

Le côté systématique et convivial du système en ligne permet de structurer des données qui favorisent l'établissement de rapports circonstanciés à partir desquels les autorités jamaïcaines peuvent réagir rapidement.

Lorsque le système de traçabilité détecte une infraction phytosanitaire, sa base d'informations permet de rappeler rapidement les lots incriminés. Avec le temps, ces informations serviront de base à l'établissement de rapports circonstanciés indiquant la fréquence des incidences d'insectes et animaux nuisibles et d'autres infractions, la période de l'année où elles se produisent le plus souvent, les produits et donc les exploitations concernés.

Au travers d'enquêtes et d'un marquage de zone par GPS, ce système devrait également permettre de recenser les saisons et les zones névralgiques – ou au contraire sûres – en termes d'incidence des insectes et animaux nuisibles. En attendant, le SIG permet de prévoir les flambées de cécidomyie.

Dans l'ensemble, cette stratégie a permis de mieux comprendre le comportement et la biologie de cet insecte. Les systèmes de surveillance et de traçabilité permettent d'intercepter et de retrouver facilement les piments attaqués en partance pour l'étranger. Les saisies dans les ports américains

ont considérablement diminué ces dernières années et, fait plus important, le Département américain de l'agriculture a revu sa position eu égard à la capacité de la Jamaïque de prévenir l'exportation de la cécidomyie vers les installations portuaires américaines.

Exportation du savoir-faire en matière de traçabilité

L'IPM CRSP continue d'apporter son aide à la filière jamaïcaine du piment dans sa lutte contre la cécidomyie. Le système de traçabilité a été amélioré pour accroître la pénétration des marchés à l'exportation et permettre à tous les intervenants de s'informer plus rapidement.

Le système de traçabilité a été conçu pour faciliter le travail de la Commission de coordination phytosanitaire et devrait au final être incorporé dans son système de lutte intégrée et de surveillance phytosanitaire.

L'idée est qu'avec le temps, ce système permettra de définir un seuil minimum de qualification pour les exploitants qui veulent faire partie du programme de traçabilité et que ces critères pourront s'appliquer tant aux produits destinés à l'exportation qu'au marché intérieur. La surveillance des sites sera un volet essentiel du système.

Vu l'importance grandissante que les milieux du commerce mondial accordent à la traçabilité, ces premiers efforts de traçage des piments depuis l'exploitation d'origine ont été étendus pour tracer de bout en bout d'autres produits d'exportation. Le modèle de traçabilité jamaïcain fait d'ailleurs école dans d'autres pays des Caraïbes.

On n'éradiquera jamais complètement la cécidomyie et ses autres compères nuisibles, mais au moins, on sait maintenant où les trouver. ■

Dionne Clarke-Harris
(dclarkeharris@yahoo.com) coordonne
(Caraïbes) le site d'IPM CRSP.



Piment Scotch Bonnet



La Cécidomyie

Ressources internet

Ministère de l'agriculture – A Caribbean Hot Pepper Industry: Concept, Vision

→ Document de position du Ministère jamaïcain de l'agriculture sur l'avenir de l'industrie du piment dans les Caraïbes.
www.agriculture.gov.bb/default.asp?V_DOC_ID=1642

Food Safety Regulation Concerns and Trade – The Developing Country Perspective

Eds. Rajesh Mehta, J. George

→ Monographie érudite analysant les schémas théoriques de participation des PVD aux échanges internationaux mus par la sécurité alimentaire, les mécanismes d'appui institutionnel accessibles aux parties prenantes et les stratégies qui s'offrent aux PVD.

www.ris.org.in/foodsafety_book.html

Site Internet de la FAO consacré à la traçabilité

→ Site Internet de la FAO reprenant des informations (techniques) détaillées sur la mise en œuvre de la traçabilité dans diverses situations.

www.fao.org/ag/agn/food/control_trace_en.stm

Législation alimentaire générale de l'UE – règlement relatif à la traçabilité

Le Règlement CE/178/2002 définit la traçabilité comme la capacité de retracer, à travers toutes les étapes de la production, de la transformation et de la distribution, le cheminement d'une denrée alimentaire. La traçabilité doit uniquement permettre à une entreprise d'identifier le fournisseur direct du produit en question et son récipiendaire subséquent (un stade en amont, un stade en aval).

http://ec.europa.eu/food/food/foodlaw/traceability/index_en.htm



Mains vertes et pratiques écolos

Traçage par Internet des normes environnementales de l'industrie horticole kenyane

Les fleurs coupées ne sont pas soumises à des normes écologiques et sanitaires aussi draconiennes que les denrées alimentaires. Les règlements de l'UE en matière de résidus chimiques sont nettement plus laxistes pour les premières que pour les secondes.

Ces dernières années, des groupes environnementaux, des ONG et des syndicats ont néanmoins mené plusieurs campagnes d'envergure pour sensibiliser les consommateurs au fait que l'industrie horticole utilisait des pesticides, des produits chimiques comme le bromure de méthyle et exploitait ou polluait de manière excessive les ressources d'eau potable des PVD où elle était implantée.

Les consommateurs soucieux de l'environnement exigent de plus en plus la preuve que les roses ou les œillets qu'ils achètent sont produits par des horticulteurs qui respectent les écosystèmes locaux. Ceci suppose un traçage des normes environnementales de l'horticulteur au fleuriste. Certains horticulteurs des pays ACP utilisent une application Internet pour ce faire.

Certification horticole

Le Kenya, c'est 30% de l'ensemble de la production horticole africaine. C'est aussi le principal exportateur de fleurs coupées vers l'UE. L'horticulture est d'ailleurs en passe de damer le pion à ses filières traditionnelles du thé et du café comme principale source de recettes. À voir le succès de cette industrie, d'autres pays africains comme la Tanzanie, la Zambie et l'Éthiopie se

sont à leur tour dotés d'une filière horticole conséquente.

Mileu Programma Sierteelt (MPS) est un organisme de certification horticole présent au Kenya, en Zambie et dans d'autres parties du monde. MPS évalue et certifie l'aspect environnemental, social et qualitatif des prestations de ses membres. Créé en 1993 sur l'initiative des criées, exploitants et négociants en fleurs néerlandais, MPS s'emploie à réduire l'impact des activités de ses membres sur l'environnement mondial.

Les membres de MPS doivent lui remettre un rapport mensuel ou trimestriel reprenant le détail des engrais et des agents de protection des végétaux utilisés, des déchets générés, des volumes d'énergie et d'eau consommés.

ACTRES

Pour simplifier le processus d'enregistrement de ces données, MPS a développé un programme informatique baptisé ACTRES, acronyme de « actuelle registratie » (enregistrement actualisé). ACTRES est une application de traçage sur Internet conçue pour le secteur horticole, qui permet à ses utilisateurs d'enregistrer toutes leurs activités : utilisation d'engrais, stockage, relevés journaliers, hebdomadaires ou mensuels de la consommation d'eau. L'application compile automatiquement ces données, ce qui facilite la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement et permet d'octroyer différents niveaux de

certification MPS en fonction du laxisme ou de la vigilance avec laquelle les horticulteurs appliquent les différentes normes.

ACTRES peut également servir d'outil de gestion des récoltes, car il permet à l'horticulteur de connaître exactement toutes les actions menées par rapport à une culture sur une période donnée. En l'occurrence, si un produit de protection (pesticide) a été utilisé, où, quand et dans quelles quantités.

Ce système de traçage par Internet fait gagner beaucoup de temps. L'automatisation et la centralisation du processus font que l'enregistrement

des données est très simple pour les membres de MPS. ACTRES vient particulièrement à point pour les horticulteurs qui veulent obtenir la certification EurepGAP (ensemble de normes pour les fruits et légumes frais reconnu par les détaillants européens).

La plupart des certificats délivrés par MPS sont du type « business-to-business ». Le label FFP (Fair Flowers Fair Plants), introduit par MPS en 2005, permet toutefois de livrer directement aux fleuristes, et donc au consommateur final, des fleurs certifiées et traçables, cultivées dans le respect de la durabilité – une avancée que les horticulteurs attendaient depuis longtemps.

FFP est un projet européen mis en œuvre par MPS afin de créer un label de consommation pour les plantes et les fleurs cultivées dans le respect de la durabilité. FFP garantit que les fleurs et plantes vendues sous ce label respectent les normes sociales et environnementales. FFP a ceci d'unique qu'il regroupe tous les intervenants de la filière : horticulteurs, grossistes et détaillants / supermarchés.

La traçabilité est garantie d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement et les consommateurs peuvent être certains que les fleurs ou les plantes qu'ils achètent ont été produites dans le respect du principe de durabilité. ■

Anja Kodde (a.kodde@my-mps.com) est conseillère en communication chez MPS.

Boîte à outils PIP et logiciel de traçabilité

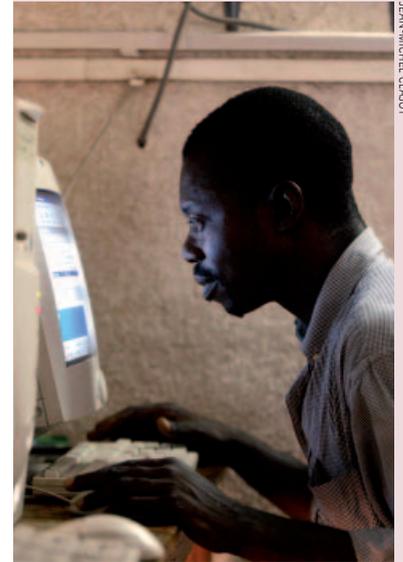
La boîte à outils PIP vise à sensibiliser les cultivateurs de fruits et légumes ACP aux exigences de l'UE en matière de traçabilité et de sécurité alimentaire. Cet outil de cyberapprentissage a été développé par le comité de liaison ACP-UE du PIP (Pesticides Initiative Programme), une association interprofessionnelle d'importateurs, exportateurs et autres intervenants de la filière horticole ACP-UE.

Cette boîte se présente sous la forme de 2 CD-ROM qui concentrent tout le savoir du PIP par rapport à la législation européenne en matière de pesticides. Le logiciel tourne sous Windows 98 ou version supérieure et requiert un ordinateur équipé d'un processeur Pentium et disposant d'au moins 1,5 Go d'espace disque. Son installation prend entre 5 et 30 minutes.

Une fois la boîte à outils installée, l'utilisateur peut consulter une base de données des pesticides, compilée à partir de diverses sources, dont les règlements européens relatifs aux substances actives présentes dans les pesticides et les règlements nationaux des pays ACP relatifs à ces mêmes substances. Les utilisateurs peuvent effectuer des recherches croisées, par pays, par culture ou par substance active.

Le PIP organise régulièrement à l'intention des intervenants horticoles des sessions de formation « collectives » à la traçabilité. Ses animateurs vérifient d'abord que les producteurs disposent d'un système de traçabilité sur papier qui fonctionne. Une fois ce point acquis, ils leur proposent d'informatiser leur système, pour les aider à conquérir les marchés du Nord.

L'organisation de ces sessions de formation a fait prendre conscience aux responsables du PIP qu'il n'existait aucun véritable logiciel de traçabilité adapté au secteur des fruits et légumes ACP, surtout pour les petits cultivateurs. C'est pourquoi le PIP a décidé de développer son propre logiciel de traçabilité horticole en songeant



JEAN-MICHEL CLAUT

surtout aux petits cultivateurs ACP.

Présent sous la forme d'un module dans la boîte à outils PIP, ce logiciel de traçabilité convivial fournit un numéro d'identification unique avec lequel tout exportateur ou consommateur peut obtenir des informations sur l'ensemble du cycle de production. L'exportateur peut enregistrer ce numéro en vue de références futures ou investir dans un système code barre pour imprimer les étiquettes qui accompagneront chaque expédition.

Ce logiciel est également un outil simple d'aide à la décision avec lequel le producteur pourra définir son calendrier de plantation et déterminer le nombre de plants dont il aura besoin pour obtenir un certain rendement. Il fournit aussi des conseils sur les produits de protection des végétaux à utiliser, le moment pour le faire et quand effectuer la récolte. ■

Ressources internet

Kenya Flower Council

→ Kenya Flower Council, consortium regroupant les six plus grands producteurs kenyans de fleurs, a élaboré un code de bonne pratique assorti de normes environnementales et du travail qui tente d'offrir une alternative locale aux nombreux codes européens.
www.kenyaflores.co.ke

Fairness in Flowers

→ Campagne de l'ILRF (International Labor Rights Fund) qui vise à sensibiliser l'opinion publique aux violations du droit du travail et aux problèmes de santé et de sécurité dans l'industrie des fleurs coupées des PVD.
www.laborrights.org/projects/flowers_index.htm

2ème Conférence internationale sur la traçabilité des produits agricoles – Brésil

→ Site web de cette deuxième conférence qui s'est tenue au Brésil au mois d'avril. Vous y trouverez la liste complète des documents présentés à cette occasion (téléchargeables en format PDF).
<http://conferencia.agricultura.gov.br/conference.htm>

Programme Utz Kapeh – traçabilité du café équitable

→ Utz Kapeh est l'un des principaux programmes de certification du café. Son système de traçabilité via Internet suit le cheminement du café, du planteur au torréfacteur.
www.utzkapeh.org

Outils de la boîte PIP :

- une aire de formation interactive pour l'auto-formation ou l'auto-évaluation de la sécurité ou de la traçabilité alimentaires
- un glossaire reprenant les définitions des principaux termes de traçabilité et de sécurité alimentaire
- une vingtaine de vidéos présentant les principales méthodes d'application des produits de protection des végétaux
- 600 photos annotées montrant la façon de cultiver et les ennemis des récoltes
- des modules de formation aux protocoles de récolte des principales cultures ACP avocat, fruit de la passion, ananas, haricot vert, tomate cerise, okra
- une FAQ en six sujets



Nadine Zakhia (nadine.zakhia-rozis@cirad.fr),
coordinatrice d'ALCUEFOOD pour CIRAD

deux régions. Ce portail est un guichet unique où les partenaires ALC peuvent prendre connaissance de l'ensemble des règlements relatifs à la qualité et à la sécurité alimentaires.

Nous sommes aussi en train de réaliser une base de données d'éminents scientifiques, politiciens, producteurs, institutions et groupes de consommateurs des Caraïbes, d'Amérique latine et de l'UE qui pourraient se joindre à de futurs projets UE-ALC. Nous nous sommes récemment aperçu que

pays. Mais nous désirons à présent étendre nos travaux au Mexique, à l'Amérique centrale, à la région andine et ultérieurement à l'Afrique et à l'Asie.

Le site est principalement en anglais. Pourquoi ?

→ (Rire) Oui, oui, je sais. C'est uniquement pour le personnel. On parle principalement quatre langues dans la région ALC : l'anglais, le français, l'espagnol et le portugais. Nous avons démarré avec

Sensibiliser les ACP à la traçabilité via Internet

ALCUEFOOD est un projet financé par l'UE qui doit renforcer la coopération de R&D entre l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes en matière de sécurité alimentaire et de traçabilité. Nadine Zakhia, une des principales techniciennes alimentaires d'ALCUEFOOD nous parle de la plateforme Internet créée par le projet afin de favoriser le partage des connaissances entre les deux régions en matière de traçabilité.

D'où vient ALCUEFOOD ?

→ Le Sommet de la Terre tenu à Rio en 1992 a notamment débouché sur un approfondissement du dialogue entre l'Europe et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC). Ce dialogue porte notamment sur le secteur agroalimentaire car la qualité et la sécurité alimentaires sont devenus des enjeux prioritaires. ALCUEFOOD est une émanation de ce dialogue.

Un des principaux objectifs d'ALCUEFOOD est d'instaurer une plateforme permanente de mise en réseau entre les deux régions sur la qualité et la sécurité alimentaires. À cela s'ajoutent deux autres objectifs : le partage des informations entre les deux régions sur ces questions et le développement de nouveaux projets conjoints de R&D.

Qu'entendez-vous par plateforme de mise en réseau ?

→ Un consortium ou un réseau qui regroupe les divers intervenants de la chaîne d'approvisionnement alimentaire : scientifiques, producteurs, entreprises, associations de consommateurs, politiciens et instances de réglementation. Une de nos grandes priorités a été de créer un portail Internet – www.alcuefood.org – un « système d'information mondial et innovant » qui facilite la communication entre les

certaines sujets exigeaient des explications ou des informations plus détaillées que celles de notre système global, surtout en ce qui concerne la traçabilité, aussi nous sommes-nous attelés à cette dernière préoccupation. Les informations sont réparties en trois domaines : les aspects commerciaux de la traçabilité (les exigences des marchés européens et du marché interrégional ALC) ; les aspects juridiques (les règlements et les normes) et les aspects techniques (les techniques et technologies de traçage actuelles).

On dit souvent que la plupart des technologies associées à la traçabilité et à la sécurité alimentaire sont tout bonnement hors de portée des agriculteurs des PVD.

→ En réalité, on trouve déjà ces technologies dans quelques grandes exploitations du Cône austral [Argentine, Chili, Paraguay et Uruguay] qui peuvent se les payer. Ailleurs, les techniques les plus modernes ne seront accessibles que d'ici quelques années. En attendant, place aux techniques plus simples. La sensibilisation est la première étape. Nous devons également recenser les besoins et les conjonctures agricoles de chaque région et veiller à ce que les fonctionnaires européens en prennent conscience. Nous poursuivons donc un double objectif : diffuser les informations européennes aux pays ALC et faire connaître la « conjoncture » agricole des pays ALC aux Européens.

ALCUEFOOD se concentre sur les Caraïbes et l'Amérique latine, mais n'y a-t-il pas d'autres parties du monde en développement qu'il faudrait également sensibiliser aux questions de traçabilité ?

→ Vous avez parfaitement raison. Nous voulons étendre nos activités à d'autres PVD d'Afrique et d'Asie. Si nous avons commencé par les pays du Cône austral, c'est tout simplement parce que nous avons des contacts privilégiés dans ces

l'anglais, parce que c'est la langue la plus accessible au niveau international. Fin 2006, nous devrions y ajouter au minimum l'espagnol et le portugais et nous comptons avoir les quatre langues à la fin du projet.

Quel est l'avenir de la traçabilité dans les pays ALC ?

→ ALCUEFOOD participe à PETER (Promoting European Traceability Excellence and Research), un nouveau projet financé par l'UE, qui a été lancé en avril 2006 afin de consolider les informations recueillies par les huit projets européens qui travaillent sur la traçabilité. L'objectif de PETER est similaire, mais plus vaste que celui d'Alcuefood : diffuser les connaissances européennes en matière de traçabilité dans les PVD et, dans le même temps, faire connaître les exigences et la situation des PVD en Europe de sorte à avoir un échange de connaissances entre les systèmes de traçabilité et de connaissances européens et les véritables besoins des pays ALC.

Au final, nous voudrions que les PVD choisissent ou conçoivent les systèmes de traçabilité qui conviennent le mieux à leur conjoncture locale plutôt que de choisir un système au gré de ce qui se fait en Europe. ■



SUPERFIC/UNIBAR